



2024
2026

**PROGRAMME
PARTENARIAL
CADRE**

TRANSITIONS & MUTATIONS



SOMMAIRE

PAGE 3

LE PRÉAMBULE

Le mot du président.....	3
Topos - agence d'urbanisme des territoires de l'Orléanais.....	4

1.

PAGE 6

AGENCE D'URBANISME AU SERVICE DES TERRITOIRES

Les membres de l'agence.....	6
Un grand territoire en commun.....	7
Un collectif d'élus.....	8
Une équipe au service de ses partenaires.....	9

2.

PAGE 10

CONSTRUCTION DU PROGRAMME CADRE

Les étapes clés de la construction du programme cadre 2024-2026.....	11
Contexte du programme cadre 2024-2026.....	12
Un programme en quatre axes.....	13
Le socle et les études stratégiques.....	14
Le fonctionnement de Topos.....	15
Conditions de réussite et vie de l'agence.....	16

3.

PAGE 18

AXES DE TRAVAIL POUR 2024-2026

Axe 1 : Promouvoir l'interterritorialité.....	20
Axe 2 : Faire éco-système(s).....	22
Axe 3 : Penser l'évolution des modes de vie / d'habiter.....	24
Axe 4 : (A)ménager notre environnement.....	26



DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : G. LORHO.

CONCEPTION GRAPHIQUE : K. LIAUKOVA.

Date de publication : juin 2024.

Impression : IMPRIMERIE MAGDUNOISE.

LE MOT DU PRÉSIDENT



Monsieur Jean-Vincent VALLIÈS

Président de Topos, maire de Chécy,
vice-président d'Orléans Métropole en charge
de l'Aménagement durable du territoire,
planification urbaine et stratégie foncière

Chacun prend conscience dans son quotidien de l'urgence climatique et environnementale. Nous, élus locaux, avons la responsabilité de prendre des mesures concrètes pour atténuer les effets du changement climatique et s'adapter à ses impacts. Nous devons en même temps accompagner notre communauté dans une transition vers un avenir plus durable et résilient. Mon engagement à l'agence d'urbanisme en tant que président, est de proposer une réflexion collective face à ces enjeux avec mes collègues élus. La dimension partenariale de l'agence est un atout pour embarquer également les techniciens des collectivités, les partenaires extérieurs qui gravitent autour de l'aménagement du territoire.

« LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
INTERROGE NOTRE RAPPORT AU
TERRITOIRE ET INVITE À REPENSER
NOTRE MANIÈRE D'HABITER ET DE
PARTAGER L'ESPACE, EN FAVORISANT
LA SOBRIÉTÉ ET LA SOLIDARITÉ. »

Bruno Latour, philosophe (1947-2022)

Historiquement, l'aménagement du territoire se déploie dans un rythme lent, se conçoit avec de la concertation, en petite couture pour tenir compte de l'identité et de la culture d'un lieu, de la capacité d'accepter du changement par les usagers de ces lieux.

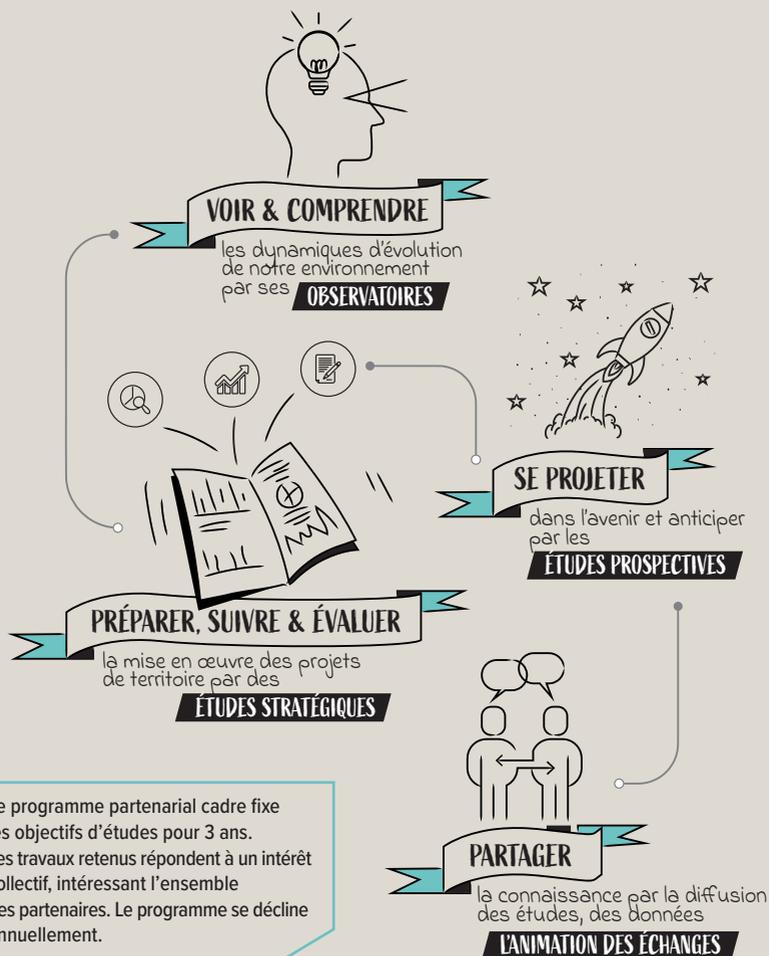
Aujourd'hui, nous nous sentons bousculé par les échéances et les objectifs fixés au niveau national pour une transition écologique efficace. Il nous faut néanmoins fixer rapidement au niveau local des stratégies intégrées de lutte contre le changement climatique et favoriser la résilience de nos territoires.

Le programme partenarial proposé pour la période 2024-2026 s'inscrit dans cette volonté de poursuivre la réflexion sur les transitions et mutations à l'œuvre actuellement et qui se profilent dans un avenir proche.

Topos fédère de plus en plus de membres pour soutenir cette ambition. C'est grâce à votre participation que nous poserons ensemble des conclusions inspirantes pour le devenir de nos territoires.

TOPOS - AGENCE D'URBANISME DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

Topos est une association réunissant divers acteurs des territoires de l'Orléanais, élus du territoire et partenaires institutionnels. Elle exerce une mission d'intérêt général au bénéfice de ses membres.



L'AGENCE, UN OUTIL MUTUALISÉ D'INGÉNIERIE TERRITORIALE, AU BÉNÉFICE DE CHACUN ET DE TOUS

Les membres de l'agence mutualisent leurs moyens afin de conduire des observations, des études et des analyses pour alimenter leur réflexion sur l'aménagement du territoire et, au sens large, dans les domaines de l'urbanisme.

Le programme partenarial constitue le cadre de cette intervention. Il exprime la volonté partagée de travailler ensemble en établissant les orientations et sujets d'études abordés pour les trois ans à venir. Il est décliné annuellement par un programme de travail. Il se déploie sur l'aire d'attraction d'Orléans et constitue ainsi un territoire cohérent : les territoires de l'Orléanais.

Les travaux de l'agence s'appuient sur son rôle partenarial. Il implique une neutralité dans son intervention technique et la capacité de constituer un tiers de confiance dans les échanges et les relations qui s'instaurent entre ses membres et ses partenaires extérieurs. L'agence anime ce réseau d'acteurs pour partager de la connaissance et révéler des enjeux.

L'agence valorise ses productions vers l'ensemble de ses membres. Elles sont communicables auprès de personnes physiques ou morales extérieures, intéressées par ses missions. Cette valorisation s'effectue par différents canaux : de l'animation à la production d'écrits, de supports numériques ou papier. L'ensemble de ces études appartient aux membres de Topos.



EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 JUIN 2024, LE PROGRAMME PARTENARIAL POUR LA PÉRIODE 2024-2026 A ÉTÉ APPROUVÉ PAR L'ENSEMBLE DES MEMBRES DE L'AGENCE.



1.

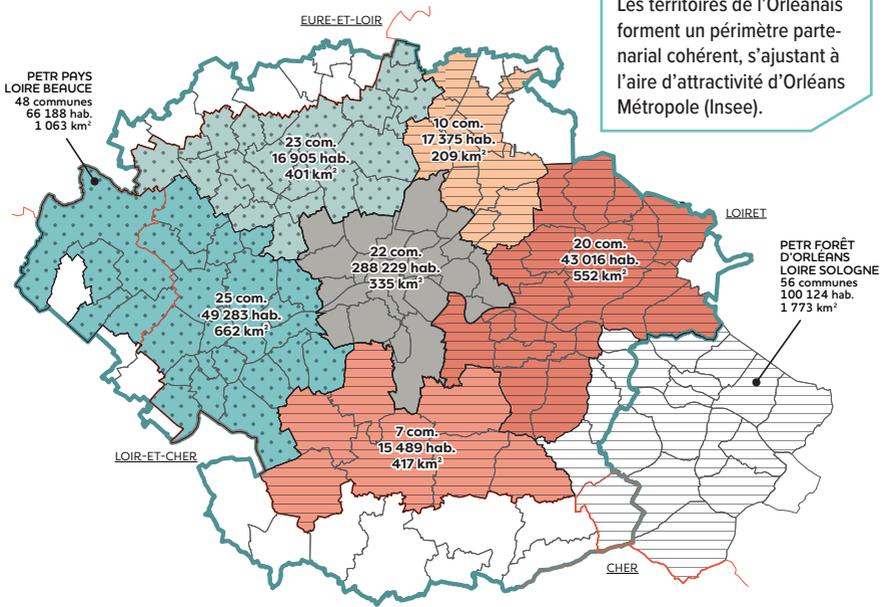
AGENCE D'URBANISME AU SERVICES DES TERRITOIRES

LES MEMBRES DE L'AGENCE

Le réseau partenarial a fortement évolué au cours du précédent programme triennal 2021-2023, en comptant sur le financement de certains nouveaux membres. Une réflexion sur le modèle économique de l'agence réalisé en 2022 a fixé des modalités de gouvernance et de financement pour une agence à développer.



UN GRAND TERRITOIRE EN COMMUN



- Orléans Métropole
 - CC des Portes de Sologne
 - CC des Loges
 - CC de la Forêt
 - PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne
 - CC des Terres du Val de Loire
 - CC de la Beauce Loiretaine
 - PETR Pays Loire Beauce
 - Limite de l'aire d'attraction (Insee)
 - Limites départementales
 - Limites EPCI
- Sources : Insee RP2020. Topos - 2023.



UN COLLECTIF D'ÉLUS

En juin 2023, les statuts de Topos évoluent pour ajuster le modèle d'une gouvernance à partager entre Orléans Métropole et ses autres membres financeurs. Un équilibre s'établit au-delà de la proportionnalité du financement pour davantage de relation de confiance et de prise en compte des interactions des territoires. Il s'agit de mieux représenter les territoires de l'Orléanais, reconnu par la région Centre-Val de Loire comme bassin de mobilité.



ÉTAT : Christophe HUSS, Sophie BROCAS.

ORLÉANS MÉTROPOLE : Luc MILLIAT, Jean-Vincent VALLIÈS, Bruno LACROIX, Michel LECLERCQ, Béatrice BARRUEL, Florence CARRÉ, Capucine FEDRIGO, Stéphane CHOUIN, Brigitte JALLET, Pascal LAVAL, Eveline BERTHON, Charlotte LACOLEY, Laurent BAUDE.

DÉPARTEMENT DU LOIRET : Jean-Pierre GABELLE.

UNIVERSITÉ : Éric BLOND.

CHAMBRES CONSULAIRES : Marie-Anne LINGARD, Thierry TINON, Jean-Pierre FORTIN.



MEMBRES ADHÉRENTS : Jean-Paul ROCHE, Anne GABORIT, Jean-Pierre DURAND, Patrick ECHEGUT, Frédéric MURA, David DUPUIS, Thierry BRACQUEMOND, Anne-Élodie LEGRAND, Jean-François DESCHAMPS, Patrick HARDOUIN, Frédéric CUIILLERIER, Dominique LORCET, Philippe VACHER, Cécile PERY.

COLLÈGE DES COMMUNES : Luc MILLIAT, Bruno CCEUR, Gilles PRONO, Patrice DAVID, Michel GROBOL, Grégoire CHAPUIS, Christian DUMAS, Alain TRUMTEL, Philippe BEAUMONT, Emmanuel TASKY, Laurence CORNAIRE, Robert JEULIN, Michel VASSELON, Denis JAVOY, Daniel BIZEAU, Franck FRADIN, Pascal LAVAL, Alexandre LANSON, Maryvonne HAUTIN, Min CHEN, Hervé LETOURNEAU.



MEMBRES ASSOCIÉS :

Nathalie URO, Vincent HENNERON, Jacques BOULNOIS.

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DE SES PARTENAIRES

L'agence est forte de diverses compétences dans le domaine de l'aménagement du territoire. Cette équipe pluridisciplinaire, composée notamment d'urbanistes et d'architecte intervient sur les domaines de la planification, habitat, mobilité, économie, environnement, cartographie, gestion de bases de données et de la communication.



Géraldine LORHO
Directrice



Hervé OLLIVIER
Directeur des études &
Directeur adjoint



Marianne FAUCARD
Assistance
de direction



Arnold LANDAIS
Stratégie &
Prospective territoriale



Lucas JEAN-JACQUES
DATA
Géomatique



Katsiaryna LIAUKOVA
Communication &
Graphiste



Héléne MAUBLANC
Habitat &
Populations



Adrien PAGET
Environnement &
Risques



Amélie DOZIAS
SIG &
Bases de données



Benjamin LECLERCQ
Économie &
Attractivité territoriale



Julien SALIN
Mobilité &
Société

2.

CONSTRUCTION DU PROGRAMME CADRE



La construction du programme s'est faite sur plusieurs mois par itération pour assurer une cohérence globale. Elle s'appuie sur l'intérêt direct ou indirect de ses membres aux sujets d'études qui se dégagent.

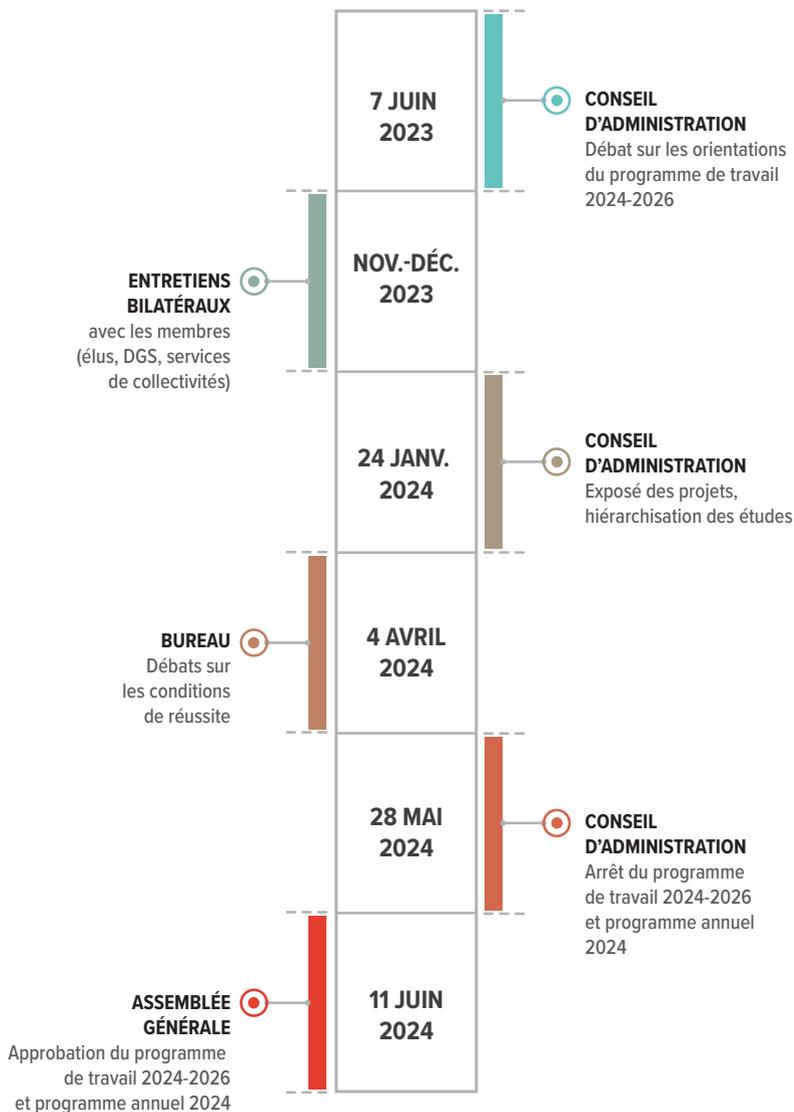
Les sujets d'études sont en partie dans la continuité du programme précédent 2021-2023 dont le fil rouge « Transitions & mutations » reste dans une actualité importante. Ils émergent d'enjeux d'actualité, s'appuient sur des objectifs réglementaires assignés aux collectivités, s'inscrivent dans des calendriers de production de schémas thématiques des membres ou d'études structurantes.

Une large concertation s'est établie depuis l'été 2023 pour aboutir à une approbation du programme triennal en juin 2024.

LES ÉTAPES CLÉS DE LA CONSTRUCTION DU PROGRAMME CADRE 2024-2026

2.

CONSTRUCTION DU PROGRAMME CADRE





CONTEXTE DU PROGRAMME CADRE 2024-2026

« Transitions & mutations », fil rouge du programme triennal 2021-2023, reste d'actualité pour poursuivre nos travaux sur le programme 2024-2026.

En pleine période de crise covid, les membres de l'agence avaient élaboré un programme de travail en définissant une orientation de projet basée sur les transitions et mutations. Depuis, et en peu de temps, les effets du réchauffement climatique ont pris une place plus importante dans le débat public et dans des prises de conscience individuelles et collectives. Les injonctions, parfois contradictoires, à conduire les transitions et à accélérer le basculement des territoires vers un modèle plus durable, plus sobre et plus vertueux interrogent également. Ces éléments ont guidé la construction du programme partenarial.

Les transitions sont ainsi plurielles. Elles traduisent une volonté politique d'agir dans les domaines de transition écologique, transition énergétique, transition numérique. D'autres transitions sont liées à des phénomènes de société : transition démographique, transition alimentaire. Elles induisent toutes des transitions dans nos modes de vie. Elles se combinent pour produire des mutations importantes dans la manière dont on vivra, habitera, travaillera, se déplacera, consommera à l'horizon 2030 ou 2040.

Topos s'engage à travers les études identifiées à territorialiser et révéler des enjeux sur les transitions et mutations à l'œuvre au niveau local. Elle propose de faire réseaux avec les acteurs locaux pour acquérir et partager de nouvelles connaissances et se diriger vers plus de résilience face aux enjeux de recomposition spatiale qui se profilent.



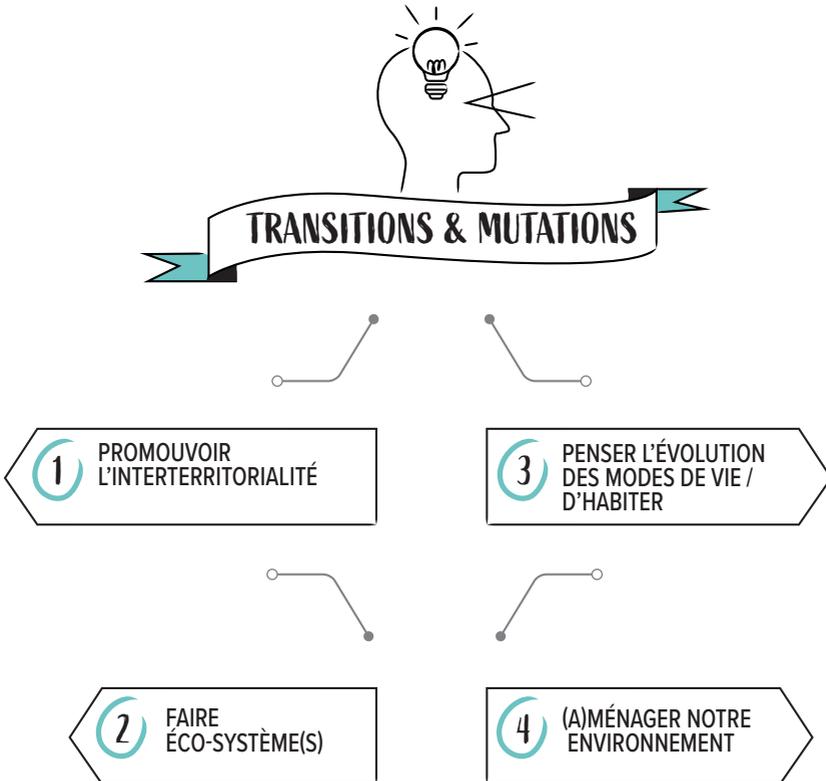
UN PROGRAMME EN QUATRE AXES

Le programme de travail est réparti selon les quatre axes définis en 2021, que l'agence continuera à alimenter. Ils répondent aux questions de l'identification, de l'anticipation et de la maîtrise des transitions et mutations.

FIL ROUGE DU PROGRAMME PARTENARIAL CADRE

Ce fil rouge :

- fixe le sens de l'action de l'agence dans son environnement ;
- est source de cohésion partenariale ;
- apporte de la cohérence et de la transversalité dans les études ;
- est alimenté dans le temps ;
- construit un point de vue collectif.



LE SOCLE ET LES ÉTUDES STRATÉGIQUES

Le programme de travail est réparti en deux types d'études : les études « socles » et les études « spécifiques ». La totalité du programme intéresse directement ou indirectement ses membres et répond à des besoins de connaissance partagés (note technique de l'État du 30 avril 2015).

L'agence n'intervient pas en quasi-régie ni en prestations de services au regard des moyens humains dont elle dispose. Elle se concentre uniquement sur la réponse aux besoins des collectivités membres (conclusion de l'analyse du modèle économique réalisé en 2022).

» ÉTUDES SOCLES

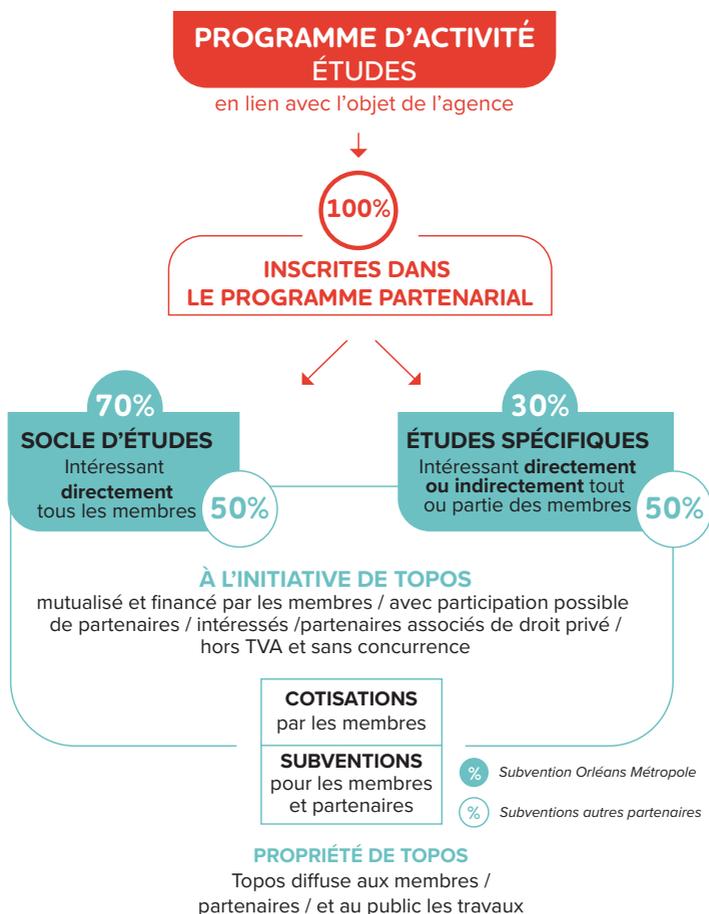
L'ensemble des études concernent directement ou indirectement les membres de l'agence. Elles comprennent l'administration du centre de données, la production des indicateurs et l'animation des observatoires thématiques, la production d'outils nécessaires qui sont des fondations à toutes analyses. Elles interviennent comme une ressource nécessaire, tant sur le plan de la donnée organisée et préparée (indicateurs), de la méthodologie de travail que du développement d'outils mutualisables. Elles se complètent de la réalisation d'études thématiques et d'études couvrant la totalité des territoires de l'Orléanais. Ces dernières se sont étoffées par rapport au programme partenarial précédent. Ces études profitent de la montée en puissance des observatoires et des outils ainsi que du niveau de maturité technique et d'organisation atteint par le centre de données.

» ÉTUDES SPÉCIFIQUES

L'ensemble des études intéressent directement un ou plusieurs membres, et indirectement les autres membres. Elles couvrent notamment les analyses à des échelles inférieures aux territoires de l'Orléanais, en mettant à profit les études socles pour une analyse thématique ou territoriale. Elles permettent également d'expérimenter un nouvel outil ou une méthode de travail identifié dans les études socles. Les études spécifiques ne peuvent être réalisées sans une base solide constituée par les études socles dont le financement est assuré collectivement et sur un temps long.

Les études spécifiques s'ouvrent aux nouveaux membres financeurs, en dehors d'Orléans Métropole, financeur historique. Elles peuvent s'accompagner de recherche de financement dans le cadre d'AMI (appel à manifestation d'intérêt). Elles apportent une connaissance complémentaire dans un système territorial cohérent.

LE FONCTIONNEMENT DE TOPOS



Une cotisation est fixée annuellement et en fonction de la taille de la collectivité adhérente. Aujourd'hui, les 22 communes qui composent Orléans Métropole sont membres de l'agence et participent à son fonctionnement via une cotisation.

Orléans Métropole, les communautés de communes des Terres de Val de Loire, de la Beauce Loirétaine, des Portes de Sologne, le pôle d'équilibre territorial et rural Pays Forêt d'Orléans-Loire-Sologne et la région Centre-Val de Loire ont manifesté leur intérêt au financement du programme partenarial par convention de financement triennal.

La signature de ces conventions conditionnent la réalisation de tout ou partie du programme triennal.

CONDITIONS DE RÉUSSITE ET VIE DE L'AGENCE

La réussite du programme partenarial tient sur des hypothèses formulées lors de sa préparation et garantissant le bon positionnement et le bon fonctionnement de l'agence.



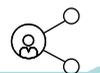
CADRER LE PARTENARIAT AVEC LES MEMBRES DE L'AGENCE

- décliner annuellement le programme partenarial en consolidant les attentes des partenaires (objectif, étapes, livrables, partenariat);
- se permettre d'envisager des modifications du contenu du programme partenarial pour tenir compte d'une actualité, d'une nouvelle réglementation, de besoins identifiés parmi les membres et de leur participation financière, dans une concertation avec l'ensemble des membres;
- ancrer la relation partenariale dans le temps par une participation financière de l'ensemble des membres ayant manifesté leur intérêt au programme partenarial (signature de conventions de financement triennal).



ÉLARGIR LA RELATION PARTENARIALE AUX PARTENAIRES LOCAUX

- associer d'autres structures d'ingénierie locale à la co-production d'études (agences d'urbanisme, Insee, ...);
- négocier par convention la fourniture de données sensibles pour accéder à de nouveaux indicateurs thématiques (Caf, DREETS, ...);
- cibler des structures privées qui pourraient être intéressées par le contenu du programme partenarial.



CONSOLIDER LE FONCTIONNEMENT INTERNE DE L'AGENCE

- soutenir les besoins de formation de l'équipe (animation, ...);
- procéder au(x) recrutement(s) selon les besoins identifiés pour la mise en œuvre du programme partenarial, en référence aux financements obtenus;
- analyser l'organisation interne et les modalités d'encadrement de l'équipe lors de nouveaux recrutements;
- conduire un dialogue social en vue de la mise à jour des accords collectifs, prenant en compte la gestion de la carrière.



FAIRE SAVOIR ET PARTAGER

- assurer une animation territoriale pouvant associer les communes adhérentes ou membres des collectivités adhérentes pour une diffusion plus large des connaissances et des remontées d'expertise locales;
- poursuivre la communication dans une diversité de canaux et supports pour toucher le plus grand nombre, par des communications courtes et régulières (newsletter, Kezako, Focus, Nota bene, site internet, portail cartographique, page LinkedIn...);
- investir la capacité de solliciter la parole des usagers;
- répondre aux sollicitations d'interventions externes dans le champs des études réalisées pour faire connaître les activités de l'agence et diffuser les connaissances acquises;
- s'appuyer sur des grands témoins pour ouvrir la réflexion et les débats;
- sensibiliser la presse aux productions de l'agence.



ASSURER LA MAINTENANCE DU CENTRE DE DONNÉES ET LA PRODUCTION D'INDICATEURS

- procéder à la mise à jour régulière du centre de données et identifier de nouvelles sources, fiables pour enrichir les indicateurs;
- développer un catalogage des données pour décrire leur contenu;
- assurer une gestion de la donnée conforme à la réglementation RGPD;
- développer la diffusion de la donnée en open data et via le portail cartographique en proposant des outils dynamiques;
- poursuivre l'automatisation des calculs d'indicateurs et d'outils via des scripts informatiques qui améliorent leur fiabilité et la capacité de production à différentes échelles;
- s'ouvrir à l'intelligence artificielle pour améliorer la productivité.



DISPOSER DES COMPÉTENCES ET DES RESSOURCES DE L'AGENCE D'URBANISME

Être membre adhérent de Topos, c'est partager un outil et être partie-prenante de la vie de l'association :

- être représenté dans les instances politiques et participer aux instances techniques ;
- co-construire et orienter le programme partenarial notamment sur les études sociales ;
- être en capacité de demander des interventions spécifiques (signature d'une convention pluriannuelle de financement) ;
- recevoir l'ensemble des publications ;
- avoir accès aux ressources mises en ligne sur le site internet.



AXE 1



AXE 2



AXE 3



AXE 4

3. AXES DE TRAVAIL POUR 2024-2026

AXE 1 PROMOUVOIR L'INTER TERRITORIALITÉ

Les territoires de l'Orléanais, forment un territoire cohérent pour l'analyse des dynamiques en termes de mobilité, d'habitat, d'activités économiques, ... Reconnues notamment comme bassin de mobilité par la région Centre-Val de Loire, ces collectivités, toutes membres de l'agence ont émis le besoin de mieux se connaître en tant que collectif et de mieux identifier leurs interactions.

ENJEUX

L'aire d'attractivité de la métropole orléanaise (référence Insee) est sensiblement superposée aux périmètres des collectivités en présence. C'est une opportunité pour disposer d'interlocuteurs politiques et techniques en capacité de participer à un dialogue interterritorial, en écartant la notion de périmètre idéal.

Les phénomènes à étudier dépassent évidemment ces limites administratives. L'enjeu est bien de s'en affranchir pour une analyse globale du territoire et de réaliser des analyses multiscales qui apportent des éclairages sur les disparités territoriales.

OBJECTIFS

Les besoins exprimés par les membres portent majoritairement sur l'identification des interdépendances, les facteurs de richesses collectives et réciproques et la construction d'un récit territorial sur une identité commune.

Le partage des projets de territoire au travers des Scot est une entrée très pertinente pour une lecture commune des enjeux. L'actualité en matière de planification territoriale amènera à préciser le devenir de chacun d'eux. Un nouveau regard sera proposé au travers des études de cadrans pour identifier de nouveaux secteurs d'enjeux en lien avec les objectifs de résilience climatique (sobriété foncière, ...).

Le besoin de connaissances sur les questions de mobilité, en lien avec la prise de compétence récente en la matière et la mise en place d'une politique régionale est majeure. Il sera alimenté par différentes thématiques et échelles d'analyse, notamment au travers d'un projet mobilisateur, la candidature pour le financement d'un service express régional métropolitain (Serm).

Ce périmètre récent d'observation et d'études est à promouvoir par une animation territoriale, en disposant d'un espace de dialogue à travers les études de Topos.

SCHÉMA EXPRESS RÉGIONAL MÉTROPOLITAIN (SERM)	Animation du groupe de travail « Aménagement et urbanisme » et suivi des autres ateliers	
LA MOBILITÉ EN PROJET DANS LES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS	Les déplacements des habitants des territoires de l'Orléanais (enquête)	
	La mobilité dans les territoires de l'Orléanais	
	Accompagnement des études TCSP	
	Les chiffres clés de la mobilité	
	Le « TO » du PDU d'Orléans Métropole	
PLANIFICATION DES GRANDS TERRITOIRES	Bilan des Scot : le Scot d'Orléans Métropole	
	Bilan des Scot : le Scot du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne	
	Bilan des Scot : Le Scot de la communauté de communes des Portes de Sologne	
	Indicateurs interScot	
	Suivi de la modification du SRADET et de ses effets	
		
Préfiguration évolution Scot Orléans Métropole		
AMÉNAGER À L'ÉCHELLE DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS	Portrait de territoire et études de cadrans	
CONFÉRENCE DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS	Animer la conférence des territoires de l'Orléanais	



AXE 2 FAIRE ÉCO-SYSTÈME(S)

Les entreprises subissent les évolutions récentes de l'augmentation du coût des matières premières, de la tension sur le marché de l'emploi. Elles s'impliquent dans la résilience écologique. De nouvelles technologies s'invitent telles que l'IA. Le télétravail transforme les relations et les espaces de travail. Le tissu économique évolue. La connaissance de ce tissu local est à améliorer pour mieux accompagner de nouvelles stratégies de développement économique.

ENJEUX

Sobriété foncière, décarbonation de la production, relocalisation de l'industrie sur le territoire national, souveraineté nationale à rétablir dans certains domaines,... l'activité économique en tant que système complexe et consommateur d'espace est au cœur des enjeux de transitions.

L'enjeu pour les territoires de l'Orléanais est de mieux identifier ce tissu et la complémentarité des activités présentes et à accueillir, d'accompagner les transformations à venir dans les parcs d'activités et les réseaux professionnels.

OBJECTIFS

Topos propose d'engager de nouvelles formes d'études pour accompagner cette réflexion : note de conjoncture, analyse de filière, représentation de systèmes économiques par des « Toiles © », développement de nouveaux observatoires.

La connaissance des espaces économiques et de leurs potentiels de développement est également un levier à actionner, notamment au travers de l'observatoire des parcs d'activités économiques.

L'objectif sera d'accompagner les réflexions en cours dans le positionnement des collectivités partenaires (attractivité, développement de parcs, label « Territoires d'industrie ») et de proposer notamment de construire un portrait commun.

PROSPECTIVE LOGISTIQUE POUR LES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS	La logistique dans les territoires de l'Orléanais : enquête d'avenir	
LA RÉINDUSTRIALISATION EN TRANSITION DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS	L'économie circulaire dans l'agriculture / agro-alimentaire (Toiles ©)	
	Analyse de filière économique (Toiles ©)	
HORIZONS MÉTROPOLITAINS EN TRANSITION	Horizons métropolitains en transition	
		
ANALYSER LE FONCIER ÉCONOMIQUE	Mise à jour de l'atlas des PAE	
	La capacité de renouvellement dans les parcs d'activités économiques	
	Observatoire de l'immobilier tertiaire	
PORTRAITS ÉCONOMIQUES	Évolutions de l'économie locale dans les territoires de l'Orléanais	
		



ANIMATION



ÉTUDES



OBSERVATOIRE

étude(s)
socle(s)étude(s)
spécifique(s)

AXE 3 PENSER L'ÉVOLUTION DES MODES DE VIE/D'HABITER

Les territoires de l'Orléanais sont des territoires attractifs, concentrant une pression démographique qui entraîne une urbanisation croissante. Le changement climatique oblige à observer et anticiper ses effets sur l'accueil des populations et sur les évolutions de leurs modes de vie et d'habiter. Les modèles urbains doivent être évolutifs pour être en capacité de s'adapter à des modes de vie plus durables dans des contextes plus heurtés et mouvants.

ENJEUX

Nous évoluons dans un projet d'aménagement du territoire national. Il contraint localement à répondre à deux objectifs opposés : plus de sobriété foncière VS soutenir un développement économique et social endogène. Pour ce faire, les politiques urbaines et de planification sont face à des défis majeurs d'équilibre à trouver entre des aspirations des habitants et des impératifs environnementaux.

Elles doivent ainsi s'assurer d'une démarche prenant en compte les besoins de divers segments de la population pour garantir une répartition équitable des ressources urbaines. Ces réflexions influent également sur les besoins de déplacement, notamment de mobilité actives.

OBJECTIFS

Pour la définition et la mise en œuvre des politiques d'aménagement, Topos propose d'accompagner les partenaires à la compréhension des évolutions des comportements et des besoins humains face aux transitions.

L'agence abordera les préférences résidentielles, les choix de mobilité,...

Elle prendra en compte les évolutions projetées de la population, les besoins spécifiques de groupes de population (étudiants, personnes âgées), de bâtis spécifiques (les copropriétés) ou de modes d'habiter (analyse des loyers) pour concevoir des villes plus inclusives et résilientes. Les évolutions des mobilités seront analysées notamment au travers de l'observation du parc automobile et de la capacité des villes à favoriser les modes actifs par un maillage mieux identifié (perméabilité urbaine).

La mise en place d'un observatoire Habitat Foncier, identifié par la loi climat et résilience concentrera diverses approches (environnementale, sociétale, démographique) et analysera le parc du logement mais également les équipements économiques. Les études seront réalisées à différentes échelles pour accompagner les collectivités concernées par la mise en place de cet observatoire. Elles s'appuieront sur les outils développés par Topos (occupation du sol, potentiel de densification, ...).

LA PLACE DE LA VOITURE	Le stationnement et les commerces de centralité	
	Analyse du parc automobile des territoires de l'Orléanais	
MOBILITÉ ACTIVE : ANALYSER LES ENJEUX LOCAUX	Mobilité active : analyser les enjeux locaux	
L'URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ (UFS)	L'urbanisme favorable à la santé (UFS)	
OBSERVATOIRE HABITAT FONCIER	Observatoire habitat foncier	
OBSERVER LES DYNAMIQUES ET LES SPÉCIFICITÉS DE LA PRODUCTION DE LOGEMENTS	Observer l'évolution des loyers des logements	
	Suivi du PLH4 d'Orléans Métropole	
	PLH4 : Bilan à mi-parcours	
	Observatoire territorial du logement étudiant : mise à jour 2024	
	Suivi des copropriétés fragiles	
ENJEUX DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES	Projection des évolutions de la population dans les territoires de l'Orléanais	
	Suivi des indicateurs sociaux	
ACCOMPAGNER LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION : LES ENJEUX	Les enjeux démographiques du vieillissement des populations	
	Enjeux du vieillissement de la population : loger et équiper	
	Enjeux du vieillissement de la population : la mobilité des personnes âgées	
	Un territoire qui vieillit est-il en déclin ?	
	Les futurs d'un monde vieux	



ANIMATION



ÉTUDES



OBSERVATOIRE



OUTIL

étude(s)
socle(s)

étude(s)
spécifique(s)

AXE 4 (A)MÉNAGER NOTRE ENVIRONNEMENT

Face aux enjeux de transition écologique, concilier développement urbain, préservation de la biodiversité, promotion des mobilités durables et gestion rationnelle des terres est un défi ambitieux. La loi d'orientation foncière de 1967, qui répondait à un contexte favorable à l'urbanisation, tentait de réguler les approches spéculatives de l'utilisation du foncier en expansion. Aujourd'hui, la loi climat et résilience nous impose de tendre à l'inverse vers une sobriété foncière en assumant ces défis. L'(A)ménagement du territoire se doit de changer de paradigme, dans la perception de l'environnement qui nous entoure, la compréhension des conséquences du changement climatique, et des actions et réactions qu'elles induisent.

ENJEUX

Les efforts en faveur de la transition écologique se heurtent souvent à des défis en matière de stratégie foncière. Le partage de cette ressource «sol», qui s'identifie à présent comme rare et précieuse, est un enjeu capital. Pour en assurer l'équité entre toutes les fonctions de la ville dans un objectif de préservation des espaces naturels agricoles et forestiers, cet enjeu doit être diffusé, compris et assimilé par tous. Cette conscience environnementale doit pousser l'innovation, la proposition de nouvelles formes urbaines, la réappropriation de certains espaces délaissés, peu valorisés, dans une émulation équilibrée. Le défi repose en effet sur la capacité qu'auront les habitants et les usagers à se projeter dans de nouvelles compositions des lieux de vies.

OBJECTIFS

La définition d'une stratégie foncière est un moyen d'atteindre l'objectif de la zéro artificialisation nette. Elle identifie de nouvelles ressources (réappropriation de friches, potentiels de densifications, vacance structurelle dans le bâti,...) pour organiser le territoire et permettre la réalisation de projets identifiés en réponse aux besoins de la population. Les études de cadran sont des exercices de lecture du territoire et de ses projets pour localiser de futurs espaces d'enjeux.

La réalisation en parallèle de la trame verte et bleue apporte les éléments de connaissance sur la biodiversité et la spatialisation des objectifs de préservation de certains espaces.

Enfin, l'économie des espaces passe également par une économie dans les déplacements, pour rendre la mobilité plus active et de proximité. Les études porteront sur des analyses territorialisées d'amélioration des modes actifs de mobilité.

SCHÉMAS DES MOBILITÉS	Mise à jour des données accidentologie	
	Définition des périmètres d'actions du plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE)	
	Pour des mobilités actives dans les territoires de l'Orléanais	
ÉLABORER DES STRATÉGIES FONCIÈRES MÉTROPOLITAINES	Les études de cadran d'Orléans Métropole, envisager des stratégies foncières à venir	
	Approfondir les études de cadran Orléans Métropole	
	Élaborer des stratégies foncières métropolitaines	
ACCOMPAGNEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA ZAN	Comprendre les sols vivants, analyser l'acceptabilité	
MÉNAGER LA TRAME VERTE ET BLEUE POUR AMÉNAGER LES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS	Modéliser la trame verte et bleue métropolitaine	
	Modéliser la trame verte et bleue à l'échelle des territoires de l'Orléanais	
SUIVRE L'OCCUPATION DU SOL	Suivre l'occupation du sol	
LES SOLUTIONS D'AMÉNAGEMENTS FONDÉES SUR LA NATURE	Les SAFN adaptées à la gestion des risques	
	Aménager les ZAE en s'appuyant sur les SAFN	



étude(s)
socle(s)

étude(s)
spécifique(s)



www.topos-urba.org

Topos
AGENCE D'URBANISME
DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS
6 bis Avenue Jean Zay
« Le Millénium »
45000 ORLÉANS
Tél . : 02 38 78 76 76
Mail : agence.urbanisme@topos-urba.org



PROGRAMME PARTENARIAL CADRE 2024-2026

topos PROSPECTIVE OBSERVATION STRATÉGIE
AGENCE
D'URBANISME
TERRITOIRES
DE L'ORLÉANAIS